

ISARD COS

Isard Cos est un établissement qui s'adresse à des demandeurs d'asile, des réfugiés statutaires et des publics étrangers reconnus par l'Etat français en danger.

Cet établissement est géré par le **COS**, association loi 1901 – **88-90 Boulevard Sébastopol 75003 PARIS**. L'établissement perçoit des financements

- par l'Etat sous le contrôle de la DDCS pour des demandeurs d'asile et réfugiés
- du Conseil Départemental pour la protection de l'enfance

Huit services sont proposés sur 3 pôles :

UN POLE ASILE

- **Le centre de demandeurs d'asile (CADA)**
- **L'accueil temporaire du service de l'asile (ATSA)**
- **Le centre d'accueil et d'orientation (CAO)**

UN POLE INTEGRATION

- **Le centre provisoire d'hébergement (CPH)**
- **La réinstallation (cofinancée avec les fonds européens – FAMI)**
- **Le service d'accompagnement des personnes réfugiées relocalisées**

UN POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

- **Le Service d'Accueil et d'Evaluation des Mineurs Etrangers (SAEMIE)**
- **L'accompagnement des Mineurs Isolés étrangers et des Jeunes Majeurs (SAMAJM)**

POLE ASILE

POLE INTEGRATION

PROTECTION DE L'ENFANCE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Pour nous contacter :

**86 cours Léon Bérard
64000 PAU**

☎ : 05 59 80 76 20

Fax : 05 59 84 56 01

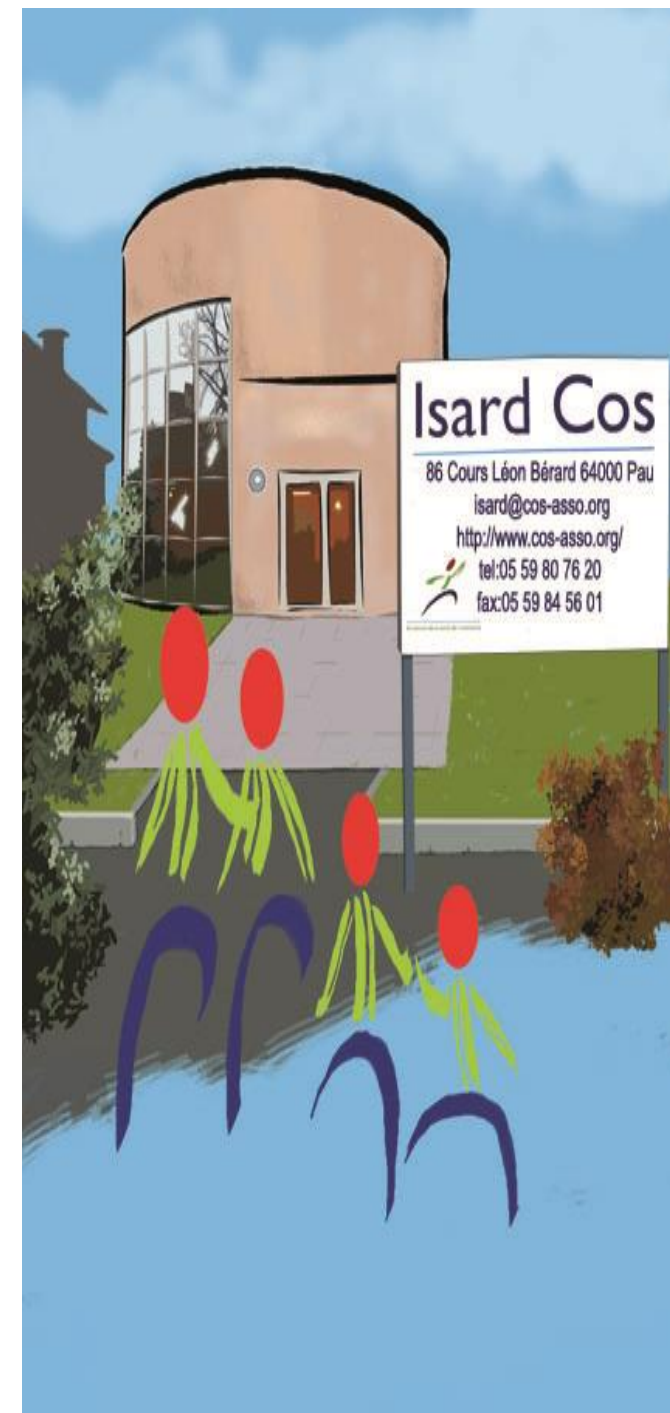
Urgence : 06 22 04 80 73

e-mail : isard@cos-asso.org

www.cos-asso.org



l'Europe se mobilise



POLE ASILE

Mission

Accueillir, héberger et accompagner juridiquement et socialement des demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur demande par les instances compétentes (OFPRA et CNDA).

Héberger, informer et orienter des publics en provenance de Calais.

POLE INTEGRATION

Mission

Accueillir, héberger et accompagner des réfugiés statutaires sur une durée de séjour de 6 à 12 mois au titre de l'aide sociale à l'hébergement, afin d'amorcer une intégration durable en France.

Concernant les familles relocalisées ou réinstallées AD HOC hébergées par les communes des Pyrénées Atlantiques, nous assurons une information pour les élus communaux, les collectifs bénévoles et les professionnels du département concernant l'intégration de ces publics.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Mission

Evaluer la situation des jeunes se déclarant comme mineurs isolés sur le 64 et leur besoin d'accompagnement au titre de l'Aide Sociale à L'Enfance.

Accueillir, héberger et accompagner des jeunes de 17 à 21 ans bénéficiaires d'une ordonnance de protection judiciaire ou d'un contrat jeune majeur.

-  Un **Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile** de 120 places, soit 28 familles
-  Un **Accueil Temporaire du Service de l'Asile** de 35 places pour personnes isolées
-  Un **Centre d'Accueil et d'Orienta**tion de 100 places



Les logements sont répartis dans l'agglomération paloise et sont attribués en fonction de la composition familiale, ou en colocation pour les personnes isolées

-  Un **Centre Provisoire d'Hébergement** de 60 places, soit 14 familles
-  Un **Service de réinstallation** permanent de 20 places, soit 4 familles et 4 personnes isolées
-  L'accompagnement des personnes réfugiées du **CADA**, de l'**ATSA**, ou du **CAO**
-  L'accompagnement des personnes réfugiées qui sont hébergées par les communes des PA dans le cadre de la relocalisation (Grèce et Italie), ou dans le cadre de la réinstallation AD-HOC



Les logements sont répartis dans l'agglomération paloise et sont attribués en fonction de la composition familiale, ou en studio pour les personnes isolées.

-  Un **Service Accompagnement et Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers**
-  Un hébergement à l'hôtel le temps des 5 jours de l'évaluation ou en colocation le temps nécessaire pour trouver une prise en charge éducative adaptée en cas d'Ordonnance Provisoire de Placement
-  Un **Service Accompagnement des Mineurs Autonomes et Jeunes Majeurs** de 15 places
-  Un hébergement diversifié, qui s'adapte à la situation de chaque jeune (studio, FJT, colocation ou autre ...)



UNE PLATE-FORME DE SERVICES

-  Administratif
-  Juridique (aide à la constitution des dossiers de demande d'asile)
-  Social (découverte environnement, aide à la vie quotidienne, inscription dans la société, parentalité...)
-  Médical
-  Budgétaire
-  Aide à la scolarisation des enfants
-  Recherche de solutions d'insertion professionnelle (formation, emploi)
-  Accompagnement à la sortie et à la recherche de logements autonomes
-  Apprentissage du français avec des bénévoles
-  Ateliers informatiques
-  Ateliers collectifs d'information (logements, droits, etc.)
-  Soutien scolaire
-  Ateliers interculturels
-  Accompagnement à la sortie et à la recherche de logements autonomes

MOYENS

-  Des équipes de professionnels qui œuvrent en partenariat avec le réseau local et national
-  Un réseau d'interprètes
-  Un riche réseau de partenaires
-  Des bénévoles
-  Des locaux administratifs où se déroulent les rendez-vous et les ateliers